

Genre, travail et mobilité : de la vulnérabilité à l'autonomisation des femmes émigrées du Cameroun vers le Gabon

*Fanta DIALLO MAIGA**

Les femmes immigrées ou issues de l'immigration en provenance du Cameroun acquièrent en tant que telle une visibilité publique au milieu des années quatre-vingt, à la faveur du boom pétrolier que connaît le Gabon à partir de 1977. Femmes immigrées vulnérables au départ, elles occupent aujourd'hui une position confortable dans le commerce de l'agroalimentaire. Leur capacité à s'autofinancer en a fait des pionnières parmi les opérateurs économiques issus de l'immigration à Libreville, allant jusqu'à créer des émules parmi les Gabonaises. Elles, qui jusqu'à hier se contentaient de leur rôle de compteuses et détaillantes dans le commerce de la banane plantain.

Cet article est le bilan d'étape d'une recherche en cours. Ces premiers constats se fondent sur les rencontres en janvier 2007 avec des professionnelles du commerce de la banane ainsi que sur des interviews effectuées auprès des cinq responsables de marché¹ des grossistes camerounaises et gabonaises. Il a pour objet de mettre en lumière les capacités d'innovation et d'adaptation de ces femmes issues de l'immigration qui, profitant de leur double appartenance, ont su créer de nouveaux circuits d'approvisionnement en produits alimentaires entre leur pays d'origine et le pays d'accueil, sans aucun soutien de l'État ni d'aucune structure d'appui extérieure.

La première partie de l'article présente le contexte de la migration des Camerounaises au Gabon. La deuxième partie porte sur l'analyse de la construction des rapports sociaux qui ont conduit progressivement ces femmes à constituer des associations orientées vers le commerce en gros de la banane plantain et leur organisation en opératrices économiques. Enfin, la dernière partie

* Professeure, Gabon.

¹ Il y a cinq marchés à Libreville, chaque marché a une responsable des grossistes de la banane autorisées à exercer dans ce marché.

aborde l'impact que peut avoir ce commerce sur l'économie marchande dans le contexte actuel du Gabon et évoque le conflit de 2005 autour du commerce de la banane et l'appropriation du marché de gros par les nouvelles grossistes gabonaises.

I. Vie difficile au départ, vulnérables immigrées face à la conjoncture du commerce de la banane

I.1. Un contexte favorable et des femmes actrices de leur migration vers le Gabon

Pays d'émigration depuis le boom pétrolier de 1977, le Gabon connaît depuis cette date une importante immigration de populations provenant de l'Afrique subsaharienne, auxquelles se sont ajouté des réfugiés venus du Congo depuis la guerre de 1997. Les causes de ce phénomène sont à attribuer tant aux conditions économiques et politiques des pays d'origine qu'aux spécificités de la structure sociale et du marché du travail gabonais où l'on note l'importance du secteur économique informel.

Si l'immigration masculine africaine et les mesures de regroupement familial qui en sont découlées dans les années 1970 ont fait l'objet de recherches nombreuses², en revanche, l'immigration féminine qui existait antérieurement à ces années n'est guère abordée. La moindre importance du phénomène (données statistiques quasi inexistantes, manque d'attention et de valorisation du rôle économique tenu par les migrantes) rendait l'observation sans doute moins pertinente aux yeux des chercheurs en sciences sociales. Il faut en outre signaler l'absence de parole des immigrées³ dans la vie publique en général ; pour parler, il faut avoir un interlocuteur, quelqu'un qui écoute, une structure. Qui était prêt à entendre ces femmes ? Aux yeux de la société d'accueil, elles étaient là pour travailler et non pour dire.

C'est à partir d'entretiens réalisés auprès de cinq responsables d'associations de grossistes vivant à Libreville que nous avons tenté de dégager le profil socioprofessionnel de la femme grossiste immigrée du Cameroun. Elles ont créé seules, leur

² Georges Abou Sada, Hélène Milet, *Généralisations issues de l'immigration*, Paris, Arcantère, 1986.

³ Saïd Bouamama, Albano Cordeiro, Michel Roux, *La Citoyenneté dans tous ses états, de l'immigration à la nouvelle citoyenneté*, Paris, Harmattan, 1992.

commerce sans avoir bénéficié d'un support financier, la durée de séjour étant variée (de cinq à trente ans) tout comme leur âge (de 22 à 60 ans). Toutes ont, un jour, décidé de partir avec, selon les cas, l'incertitude du retour définitif ou la conviction d'un non-retour.

Marginales par rapport à la société gabonaise, elles sont toutes membres actives d'une association d'entraide et réussissent à développer des stratégies de promotion sociale à travers le commerce ou à travers l'épargne⁴. Les grossistes camerounaises envoient de l'argent au pays pour aider leur famille, payent les études de leurs enfants, acquièrent maisons et bars à Libreville. Elles investissent pour leur image et voyagent souvent pour leur agrément. Il est probable que celles qui rentreront auront à jouer un rôle important dans leur pays.

Malgré les difficultés qu'elles rencontrent, ces femmes ne sont nullement des sujets passifs, elles sont un exemple de la lutte des femmes du Tiers Monde pour une vie meilleure.

« Quand j'ai commencé en 1997, je n'avais que 4 millions de FCFA (environ 6100 €). Aujourd'hui mon chiffre d'affaires dépasse les 40 millions (plus de soixante mille d'euros) », nous confie Aline (57 ans). Gisèle, venue à Libreville comme comptesse, a connu un parcours identique : de 35.000 FCFA (53 €) en 1992, elle a su porter son capital à 30 millions (45.735 €), au bout de 5 ans. Établie comme grossiste, son capital tourne autour de 340 millions de FCFA, soit un demi-million d'euros environ.

Nombre de femmes grossistes d'Afrique peuvent se prévaloir d'une telle réussite⁵. Dans la plupart des pays francophones d'Afrique Centrale, l'émergence de cette classe de grossistes féminins date d'un peu plus d'une quinzaine d'années⁶. Parmi les Camerounaises, plusieurs d'entre elles sont les filles ou épouses d'hommes ayant acquis une notoriété à Libreville à travers le commerce. Il y a les « camairs », c'est-à-dire des femmes libres, vivant de leurs charmes, déscolarisées, venues chercher fortune

⁴ Hélène Cardu, Mélanie Sanschagrin, « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle au Québec », *Recherches féministes*, 15 (2), 2002.

⁵ *Cahier du CEDREF*, n° 10, 2003, « Genre, travail et Migrations en Europe ».

⁶ *Cahier du CEDREF*, n° 8-9, 2000, « Femmes en migrations ».

au Gabon ; les femmes qui, par mariage avec un Gabonais, trouvent une porte d'entrée au Gabon ; et enfin, celles qui ont souhaité sortir d'un système dans lequel il leur est difficile d'obtenir une reconnaissance sociale au Cameroun.

Les cinq femmes responsables de groupes de grossistes interviewées racontent toutes une vie au pays de départ, marquée par un quotidien difficile, le travail pénible des parents aux champs ne parvenant pas toujours à assurer le minimum. Si toutes sont allées à l'école, elles ont généralement dû s'arrêter avant le BEPC et pris la décision personnelle d'émigrer. Leurs récits contredisent largement les représentations courantes suggérant que les femmes se contentent de se plier à la volonté de leur mari ou de leur père, qui leurs imposent la décision de migrer⁷. En effet, plus de la moitié des grossistes camerounaises sont venues au Gabon en tant que célibataires, c'est-à-dire qu'elles ont formulé elles-mêmes un projet migratoire individuel pour échapper à leur condition au Cameroun et pour aider leurs familles restées au pays.

C'est ainsi qu'à quinze ans pour bon nombre, elles quittent leurs familles et leurs villages pour aller travailler comme gérantes de débit de boisson ou détaillantes de la banane à Ambam, une ville frontière avec le Gabon. Le passage comme revendeuse ou gérante leur apparaît fréquemment comme une étape obligée, conséquence à la fois de leur faible qualification scolaire, sans ressource autre que de travailler pour quelqu'un, acheter et revendre la banane au marché Mondial, à la frontière. « J'ai commencé à travailler à quinze ans, j'ai été à l'école jusqu'en troisième. Après, j'ai travaillé à Ambam et à Bitam⁸, comme détaillante de banane (...). Les souvenirs de cette période sont douloureux, je ne connaissais personne, j'ai dû subir les hommes pour rester au Gabon » (Nicole, grossiste). Agnès, elle, a eu plus de chance, elle a pu écrire à une tante à Bitam, pour lui demander de lui chercher un emploi. Dans ce cercle informel et limité, les femmes camerounaises font preuve de solidarité interpersonnelle, tant de leur propre initiative que stimulée par les exhortations de la famille ou de camarades de même sort. Gisèle, par exemple, est

⁷ Commissariat Général du Plan, Immigration, *marché du travail, intégration*, Paris, La documentation Française, 2002.

⁸ Communes frontalières avec le Cameroun au nord du Gabon

venue officiellement au Gabon en 1996 pour rejoindre son époux qui y travaillait depuis 1990. Elle a commencé par gérer le bar d'une autre compatriote, partie rejoindre son ami français à Paris, et a ainsi découvert une activité rémunératrice qui va lui permettre de rencontrer d'autres compatriotes.

Plusieurs cependant font référence à la vie à Libreville comme un espace riche de possibilités en commerce de tout genre, plus que comme un espace de socialisation et de rencontres. Elles ne sont toutefois pas prêtes à quitter cette ville qui constitue leur nouvel ancrage.

1.2. De la vulnérabilité à l'autonomie des immigrées camerounaises grâce au commerce de la banane au Gabon. Une valorisation des savoir-faire

Parce que la banane constitue la base de l'alimentaire local au même titre que le manioc et le riz, sa commercialisation peut être révélatrice des comportements particuliers des commerçantes dans une région déficiente en produits vivriers.

Vulnérables au départ et supportant plus d'une discrimination, les immigrées du Cameroun ont su valoriser leurs savoir-faire de détaillantes et compositrices de banane plantain (acquis au cours de leur parcours migratoire). Elles ont su les transformer en savoir-faire professionnels par la vente en gros des régimes de banane et par la création d'activités (comme le calibrage des régimes, le marketing). Ainsi, elles répondaient à des besoins non couverts, mettant en valeur des compétences professionnelles qu'elles ne parvenaient pas à négocier sur le marché du travail compte tenu de leur origine, mais aussi de facteurs liés à leur installation dans des quartiers sensibles de Libreville, tels que Nkembo ou PK8.

Au Gabon, la filière banane joue un rôle social important parce que la banane-légume constitue un aliment de choix. La filière procure de nombreux emplois directs et induits à travers ses maillons de production, commerce et transport. L'activité de production de la banane permet dans le milieu rural de générer d'importants revenus. Selon les indications de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) (17), le chiffre d'affaires de la filière culminerait à quelque 7 milliards de F CFA en 2004 (environ cent dix millions d'euros).

Cette filière obéit à une typologie des intervenants de la filière qui est basée essentiellement sur un certain nombre de critères. Elle comprend :

Les productrices : l'activité de production est liée à un certain nombre de facteurs qui influent fortement sur la taille des exploitations, et en particulier sur la proximité ou non d'un axe routier. Elles ont tendance à s'installer non loin des axes routiers afin de faciliter le transport des intrants et des produits du champ. Cependant, la disponibilité foncière et celle de la source d'eau les obligent souvent à choisir d'autres sites. 40% des parcelles se trouvent dans cette situation.

Les commerçantes : elles jouent un rôle déterminant dans la filière. On peut les classer selon le volume de leurs activités. Dans cette partie de la filière, on distingue trois niveaux :

1. Les grossistes, qui sont approvisionnées directement par les productrices en bananes vertes, cédées aux demi-grossistes. Les grossistes sont supposées prendre livraison de la totalité de la récolte. Leur activité tourne autour de 1.500 tonnes par an.
2. Ensuite viennent les demi-grossistes. Elles s'approvisionnent chez les grossistes à raison d'une livraison minimale de 500Kg par commande. Ces dames assurent principalement les opérations de revente à l'intérieur du pays. Dans la réalité du marché, la différence entre grossistes et demi-grossistes est très mince car ces opérations sont assurées par les mêmes selon l'occasion. Cette stratégie permet aux commerçantes de maximiser leurs profits et surtout d'assurer une meilleure commercialisation du produit en cas de mévente de la banane verte. Les compteuses sont des jeunes femmes chargées de sélectionner et de fixer le prix des régimes de bananes plantain selon la taille et la saison. Elles sont employées par les grossistes et vendent la tonne de bananes à partir du camion moyennant un salaire de 150000 CFA/camion soit 225 euros. Un camion peut transporter 6 à 12 tonnes de bananes par voyage. Une compteuse peut vendre 2 camions de 10 tonnes par jour s'assurant en moyenne en fin de journée 300.000 C CFA, soit

450 euros sans taxes. Elles cumulent assez rapidement les fonds leur permettant de devenir grossistes à leur tour.

3. Les détaillantes constituent le dernier niveau. La majorité des détaillantes sont des femmes ; elles assurent la distribution du produit au consommateur. On estime que cette dernière activité occupe environ 500 personnes composées de deux catégories : les détaillantes sédentaires, parmi lesquelles se trouvent quelques hommes, généralement installés non loin des marchés en gros ou en bordure des grands axes routiers des villes. Sur leurs étals, on rencontre une grande variété de fruits et de légumes. Mais la plupart du temps, il s'agit de jeunes femmes issues de milieux urbains qui vendent leurs produits au tas. Le volume de leur activité dépasse rarement 100 Kg de banane par semaine ; les détaillantes ambulantes qui, contrairement aux sédentaires, commercialisent exclusivement la banane. Ce commerce ambulancier de bananes est presque l'apanage des jeunes femmes issues de la province frontalière avec le Cameroun (Oyem).

Le prix de la banane comme celui de la plupart des produits agricoles, fluctue beaucoup et est tributaire de facteurs comme l'offre de produits de substitution sur le marché, des conditions de culture, du niveau des importations et de la saison (à travers la durée de conservation du produit). On peut distinguer deux grandes périodes : une période faste, de juillet à février, où les prix sont relativement élevés : 200 F CFA/kg (soit 45 cents d'euro) au producteur, et une période difficile de mars à juin où les prix connaissent une baisse notable : 100 FCFA/kg (soit 23 cents d'euro) au producteur.

La fluctuation saisonnière du prix au niveau producteur peut atteindre 33%. Pendant ces périodes, la productrice n'est plus sûre de couvrir le coût de production. Pour ce qui est des autres actrices, les fluctuations oscillent de 225 F CFA (soit 48 cents d'euro) à 125 F CFA (soit 25 cents d'euro) (31%) pour les demi-grossistes et de 250 F CFA (soit 50 cents d'euro) à 200 F CFA (soit 45 cents d'euro) (14%) pour les détaillants.

À cela s'ajoute le fait que la culture de la banane apporte aux productrices d'autres avantages non moins importants. Entre autres, il y a le faible niveau d'entretien que nécessitent les

plantations de banane pendant la période des pluies par rapport à la période de saison sèche, à cause notamment des besoins réduits d'apport d'eau pendant la saison des pluies. C'est donc une culture qui exige moins de main d'œuvre ; l'étalement de la production bananière à toute l'année permet des rentrées d'argent régulières et simplifie de ce fait les problèmes de gestion de ce revenu ; la fixation des femmes et des jeunes ruraux leur procure des revenus stables.

La commercialisation se fait selon un circuit allant du producteur au commerçant détaillant, en passant par les grossistes et les demi-grossistes. Ainsi se forme une chaîne au bout de laquelle se trouvent les consommateurs qui sont servis par les commerçants détaillants. En ce qui concerne la banane importée, le circuit est encore plus simple, car il fait intervenir les grossistes, qui sont en même temps importateurs et mûrisseurs de banane, les détaillants et les consommateurs.

Il faut noter que ce circuit est structuré autour de relations fidèles entre les acteurs des différentes catégories. En effet, on a tendance à faire des échanges avec la même personne. Pour prendre un exemple concret, à Libreville, ce circuit fait intervenir une cinquantaine de grossistes/demi-grossistes et environ 300 détaillantes.

Pour la banane importée du Cameroun, le circuit fait intervenir les mêmes acteurs, à l'exception des productrices locales qui en sont exclues. Les grossistes procèdent eux-mêmes à l'importation.

Malgré l'importante activité économique de ces marchés, elles ne bénéficient pas, ou très sommairement, d'un réel aménagement.

Alors que leur maîtrise de ce marché devrait faciliter le montage des projets, nous constatons paradoxalement des résistances lourdes et ambiguës. Elles sont dues en particulier à des politiques publiques du pays d'accueil qui peinent à reconnaître et à accepter la création d'activités économiques et d'entreprenariat collectif initiée par les populations elles-mêmes. Surtout lorsqu'il s'agit de femmes immigrées et installées sur un quartier sensible où le marché est limité.

Les femmes immigrées devenues grossistes sont donc en situation de précarité du fait même de leur commerce - les risques de pourrissement de la banane suite à une panne ou une pluie sont très fréquents⁹, les taxes sont nombreuses et fréquentes, mais aussi du voisinage difficile. En effet, les habitants de ces quartiers sont en majorité pauvres, vivant soit de la redistribution, soit de petits salaires ou de travaux précaires qui voient mal ces femmes s'imposer dans leurs quartiers. Être femme, immigrée, grossiste et vivre dans un quartier sensible dérange et génère des réactions de l'institution dont l'extrême violence surprend toujours.

« Camairs » et immigrées, possédant un sens aigu du gain en plus d'être des femmes travaillant parmi les hommes, elles restent souvent dans une relative visibilité et leur spécificité, la richesse et la qualité de leurs interventions, est difficilement reconnue. Autant d'obstacles supplémentaires en termes de légitimité, de discrimination suite à la représentation des différentes actrices, non reconnaissance de ces freins à des projets innovants, non traditionnels, portés par des actrices atypiques, intervenant dans un champ « non stabilisé », non reconnu par l'économie solidaire.

La banane plantain, de sa production à sa commercialisation, a occupé et occupe une place de plus en plus grandissante dans le régime alimentaire de la société gabonaise ainsi que dans son économie. Bien que la date d'introduction de la banane au Gabon n'ait pas pu être déterminée avec précision, la production de banane au Gabon s'effectue essentiellement dans les parties sud et ouest du pays. Elle est répartie en des exploitations de taille généralement petite, entre 2 et 6 hectares avec une moyenne de 2 hectares (cette situation étant surtout causée par le faible niveau d'équipement des productrices). Une production qui reste entièrement destinée aux marchés intérieurs, essentiellement Libreville et Port-Gentil et qui ne fait l'objet d'aucune transformation pour le moment, en dehors de la cuisson et de la consommation. De ce fait, le circuit de la banane dans cette conjoncture des rapports sociaux au Gabon convient parfaitement aux perspectives d'autonomisation des femmes.

⁹ Un chargement de bananes qui pourrait suite à un impondérable entraîner une perte en une journée de 2 à 5 millions de FCFA (3000 à 7500 euros).

Les économies d'Afrique subsaharienne se caractérisent généralement par la présence d'un secteur formel autour duquel gravite une économie parallèle échappant aux règles financières officielles : le secteur informel. Face au peu d'efficacité du secteur formel et à la rigidité de ses règles, la majorité des femmes s'en trouvent de facto exclues, elles sont amenées à mettre en place des moyens originaux pour pallier ces défaillances du pouvoir public.

Lorsque les expériences de femmes sont rendues visibles, elles leur renvoient une image positive, les valorisent, ce qui facilite la prise en compte du genre dans la problématisation des initiatives¹⁰.

II. L'évolution des rôles et l'émergence de la nouvelle construction des rapports sociaux en milieu rural

II.1. Aperçu de l'évolution dans les rapports sociaux dans le Sud agricole du Gabon

La répartition des sexes dans le secteur agricole gabonais, les normes culturelles, sociales et économiques qui ont traditionnellement conditionné les familles rurales d'Afrique subsaharienne ont commencé à être bouleversées dans les années soixante-dix¹¹. Les systèmes de production agricole traditionnels se sont effondrés sous la hausse rapide de la pression démographique car les exploitations n'avaient plus la taille suffisante pour nourrir un nombre croissant de bouches dans la famille. Les perspectives d'emploi potentielles en dehors des exploitations, dans les zones urbaines, les mines ou les plantations, encouragèrent les hommes à migrer vers la ville. L'importance de ce courant migratoire variait selon les villes (Port-Gentil, Gamba à cause du pétrole) et les offres disponibles. Les femmes, restées sur place, sont souvent devenues les gestionnaires de fait des exploitations¹². Les activités non agricoles susceptibles de générer des revenus aux hommes et aux

¹⁰ Véronique de Rudder, « Discrimination, Discrimination positive », *Pluriel Recherche, Vocabulaire historique et critique des relations interethniques*, Cahier n°3, 1995, p. 35-41.

¹¹ François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan Université, Paris, 1993.

¹² Catherine Quiminal, « Territoire des hommes, territoire des femmes, en situation migratoire », *Autre part* (14), 2000, p. 107-120.

femmes prirent alors une importance croissante, tandis que l'on assistait à un renforcement de la concurrence au sein du ménage pour les ressources existantes.

Les études détaillées, réalisées ces dix dernières années, sur la condition des femmes rurales d'Afrique subsaharienne, ont révélé que les traditions relatives à l'utilisation du temps et à la répartition des tâches selon le sexe, de même que les droits associés aux tâches agricoles et ménagères, avaient subi de profonds changements¹³. Désormais, la majorité des petits exploitants (qui constituent le fondement du secteur agricole) sont des femmes ; elles fournissent l'essentiel de la main d'œuvre agricole, assurent la gestion au quotidien de nombreuses exploitations et sont fréquemment chefs de famille.

II.2. L'importance des changements dans les rapports sociaux en milieu agricole

Les principaux changements identifiés se traduisent par

1. une répartition du travail entre les sexes : moins distincte dans les activités ou les entreprises agricoles ; les deux sexes s'occupent à présent des cultures vivrières et des cultures de rente et les femmes participent plus régulièrement que les hommes aux activités agricoles.
2. une répartition du travail entre les sexes selon la nature des tâches qui s'estompe également, alors que les femmes réalisent de plus en plus d'activités autrefois réservées aux hommes comme les plantations de bananes plantain. Elles sont maintenant fortement impliquées dans le défrichage des terres, s'occupent personnellement de la plupart des opérations agricoles et se font aider par des membres de la famille ou des ouvriers agricoles.
3. des décisions prises conjointement par les hommes et les femmes, dans les ménages ruraux, concernant le choix des cultures, les pratiques culturelles et l'utilisation des revenus.
4. Il existe un espace pour les femmes qui leur permet de développer une estime de soi et une confiance en leurs

¹³ Catherine Quiminal, Banacar Diouf, Babacar Fall, Mahamet Timera, « Mobilisation associative et dynamique d'intégration des femmes d'Afrique sub-saharienne en France », *Migrations-Études*, n°61, ADRI, 1995.

capacités. Elle démontre que ces organisations sont avant tout un lieu dans lequel les femmes peuvent acquérir une certaine autonomie et un pouvoir dans les différentes sphères de la société (familiale, socioculturelle, économique et politique) soit une autonomie. Les femmes se transforment en actrices de changement capables de remettre en cause collectivement les rapports de genre - construction socioculturelle - dans leur organisation économique, dans leurs familles et plus largement dans des espaces politiques. Il apparaît ainsi que l'autonomie est essentielle dans sa double dimension : celle du pouvoir individuel, c'est-à-dire la capacité de choisir et d'agir sur sa propre vie et celle du pouvoir collectif, d'actions orientées vers des changements sociaux, économiques et politiques¹⁴. L'identité des femmes se transforme mais non sans certaines différences entre elles ; nous sommes face à un bouleversement sociologique quant aux rôles des femmes et des hommes au sein de la famille et de la société¹⁵. L'acquisition d'autonomie des femmes impose la recherche de nouveaux repères pour que l'autorité (le pouvoir) ne repose pas sur un seul genre mais sur les deux : c'est une question d'identité féminine et masculine. Prendre en compte les rapports sociaux entre femmes et hommes est une condition pour un développement durable.

III. L'impact du commerce de gros de la banane plantain

III.1. Le partage conflictuel des bonnes pratiques de la vente en gros de la banane

Devenues à leur tour grossistes et réunies en coopérative, les Gabonaises ont demandé en juin 2005 au gouvernement, par le biais de Patience Dabany responsable du marché Mont Bouet, de leur procurer des camions afin qu'elles puissent s'approvisionner aussi en banane à la source, au Cameroun, puis à l'intérieur de leur pays. Elles s'estimaient freinées dans leur élan par les vendeuses et transporteurs camerounais mieux organisés, qui jouissaient d'un monopole de facto.

¹⁴ Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris/Bruxelles, De Boeck, 3^{ème} édition, 1997.

¹⁵ Irène Thery, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Paris, Éditions Odile Jacob/La Documentation Française, 1998.

« Les commerçantes camerounaises étaient en situation de monopole à la suite du vide créé par la passivité des Gabonais qui avaient jusque-là délaissé le secteur agricole », affirme Simone Mpenka, une grossiste de tomates migrante du Cameroun.

Les échanges commerciaux entre le Gabon et le Cameroun souffrent de profonds déséquilibres, car le Gabon dépend en majorité de ce pays voisin pour son ravitaillement en produits alimentaires : banane, manioc, igname, riz, maïs, légumes, fruits, viande fraîche, volaille. C'est sur le marché de la banane qu'éclata, en juin 2005, le conflit entre les commerçantes gabonaises et camerounaises, largement relayé par l'Agence de presse en ligne Infos plus Gabon (IPG)¹⁶.

« Jadis cantonnées sur la vente en détail de la banane, les commerçantes gabonaises veulent à présent s'approvisionner à la source pour augmenter leur marge bénéficiaire », explique à IPG Bertrand Olibou, contrôleur des prix au ministère du Commerce. Tandis que Pauline Ndombet, une vendeuse de banane en détail au marché Oloumi, déclare : « Les vendeuses camerounaises de bananes, disséminées dans la plupart des marchés de Libreville et de l'intérieur du pays, généralement des grossistes ne veulent pas que les commerçantes gabonaises viennent s'approvisionner en bananes au Cameroun, les obligeant ainsi à demeurer des acheteuses de troisième main ». Quant à Pascal Mandji de l'Association gabonaise des consommateurs, il accuse les commerçantes camerounaises présentes sur le créneau depuis des décennies de « mener une guerre rangée contre les commerçantes gabonaises au marché du Kilomètre-8 (PK-8, au sud de Libreville), car elles occupent une grande place dans la consommation de la banane dans les ménages africains de Libreville », explique-t-il. « Et elles redoutent une baisse de leurs chiffres d'affaires si les Gabonaises font leur entrée dans le commerce de gros ».

Ce à quoi rétorque à IPG Gisèle Ekango, une vendeuse camerounaise de bananes au détail à Libreville : « le marché de la banane est ouvert à tous, et les clients sont nombreux au Gabon. Si les commerçantes gabonaises arrivent à inonder le marché de banane, toute la filière gagnera de l'argent ». Ou encore Claudine

¹⁶ Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), *Rapports Statistiques*, Ministère des Finances Libreville Gabon, 2007, p. 63-67.

Mba, une grossiste camerounaise et propriétaire d'un camion, qui déclare : « les commerçantes camerounaises ont scellé des relations commerciales depuis plusieurs années. L'arrivée des Gabonaises dans la vente en gros ne perturbera pas notre commerce. La culture de la banane est beaucoup plus développée au Cameroun qu'au Gabon. Les plantations à vocation exportatrice couvrent quelque 3.600 hectares dans le sud-ouest du Cameroun. Par contre, il existe quelques plantations de banane dans des villages gabonais, notamment dans le Sud, mais elles sont moins étendues et plus limitées à la consommation locale ».

III.2. Le monopole-genre dans la vente en gros de la banane plantain

Le conflit est porté devant le ministère des Affaires étrangères, comme le relate un communiqué du journal IPG, daté du 20 juin 2005 : « Le réveil des femmes commerçantes gabonaises habituées à s'approvisionner chez les grossistes camerounais et qui décident de partir s'approvisionner elles aussi à la source, au Cameroun, s'est heurté à la chasse gardée des Camerounaises et des transporteurs camerounais qui voient en cela une menace dans leurs marges bénéficiaires qui vont croissants (...). La réunion du 20 juin 2005 avait vu la présence des commerçantes camerounaises et gabonaises au ministère des Affaires étrangères. À cette occasion, Mme Dabany, la présidente de la Coopérative des commerçantes des marchés du Gabon, avait déjà réaffirmé l'engagement de la coopérative des commerçantes des marchés du Gabon à défendre les intérêts de ses membres.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade du Cameroun à Libreville, Jean Luc Ngouambe Wouaga, a déclaré au journal IPG qu'ils ont été saisis de cette question. « Ce dossier a été traité d'un commun accord avec les autorités gabonaises du ministère du Commerce qui se sont déplacées jusqu'à la localité frontalière d'Ambam, côté camerounais, où elles ont rencontré leurs homologues du Cameroun ».

Pour l'instant, même si les autorités gabonaises ont recommandé de réserver le monopole de la vente en gros de la banane aux Gabonaises, les Camerounaises continuent d'approvisionner le pays en banane en attendant que les Gabonaises se lancent réellement dans la concurrence.

Cependant, elles ont dû quitter le premier marché de gros au profit des seules gabonaises et occupent actuellement le marché du B2, à Awendjé un quartier au sud de Libreville.

Ce conflit a cependant mis à nu l'un des freins à l'intégration régionale et à la liberté des échanges en Afrique centrale.

Conclusion

Dans le monde de l'innovation, les femmes creusent leur sillon. Certes, dans l'économie de marché, la parité n'est pas encore au rendez-vous. Et elles se heurtent à des inégalités, tant sur leurs identités que dans l'ascension de leurs carrières, souvent bloquées par un plafond de verre. Les barrières sont parfois insidieuses.

La création d'une activité économique par des entrepreneurs atypiques, femmes, immigrées et indépendantes, est source de fortes tensions mais aussi d'émulation pour les femmes gabonaises. Dans cet univers souvent masculin, les femmes ont fait du chemin. Ces femmes ont montré leur capacité à organiser et à gérer leur activité par elles-mêmes, mettant leurs compétences techniques au service d'une véritable professionnalisation. Mais de telles initiatives souffrent d'un manque de visibilité de la part des pouvoirs publics qui tardent à reconnaître l'impact qu'elles peuvent avoir sur la société et l'économie du pays.

Nul doute, pourtant, que l'essor et la présence publique des femmes entrepreneurs camerounaises et gabonaises au cours de cette décennie constituent un développement social et économique nouveau pour le Gabon. Ainsi, la précarité de la situation juridique des femmes grossistes issues de l'immigration les expose aux violences tant physiques que psychologiques, dont elles ont d'autant plus de mal à s'affranchir qu'elles craignent souvent de s'adresser aux autorités policières ou judiciaires.

Bien sûr, les parcours de réussite existent. Bien sûr, nombreuses sont les femmes et les filles immigrées et issues de l'immigration qui tirent leur épingle du jeu, admet la responsable du marché B8. Mais, force est de constater que la société gabonaise, la République même, ne remplissent pas correctement leurs devoirs à l'égard de la majorité de ces immigrées grossistes.

Références bibliographiques

- Georges Abou Sada, Hélène Milet, *Génération issues de l'immigration*, Paris, Arcantère, 1986.
- Saïd Bouamama, Albano Cordeiro, Michel Roux, *La citoyenneté dans tous ses états, de l'immigration à la nouvelle citoyenneté*, Paris, Harmattan, 1992.
- Hélène Cardu, Mélanie SANSCHAGRIN, « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle au Québec », *Recherches féministes*, 15 (2), 2002.
- Commissariat Général du Plan, *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La documentation Française, 2002.
- Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), *Rapports Statistiques*, Ministère des Finances Libreville Gabon, 2007, p. 63-67.
- Catherine Quiminal, « Territoire des hommes, territoire des femmes, en situation migratoire », *Autre part* (14), 2000, p. 107-120.
- Catherine Quiminal, Banacar Diouf, Babacar Fall, Mahamet Timera, « Mobilisation associative et dynamique d'intégration des femmes d'Afrique sub-saharienne en France », *Migrations-Études*, n°61, ADRI, 1995.
- Véronique de Rudder, « Discrimination, Discrimination positive », *Pluriel Recherche*, 13-Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, Cahier n°3, 1995, p. 35-41.
- Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, (3^{ème} édition) Paris/Bruxelles, De Boeck, 1997.
- François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan Université, Paris, 1993.
- Irène Thery, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Paris, Éditions Odile Jacob/La Documentation Française, 1998.
- Cahier du CEDREF*, n° 8-9, 2000, « Femmes en migrations ».
- Cahier du CEDREF*, n° 10, 2003, « Genre, travail et Migrations en Europe ».